



Commune de Chénens - Commune d'Autigny



Cercle scolaire d'Autigny-Chénens

Suite au départ à la retraite d'une de nos conductrices, pour les transports scolaires entre nos deux communes, nous recherchons :

Conducteur/trice de bus scolaire, Cat D1 Code 106

Ce poste requiert une personne flexible et dynamique, aimant le contact avec les enfants.

Disponibilité demandée	
⇒ matin	env. 07h15-08h15
⇒ midi	env. 11h15-12h00
⇒ après-midi	env. 13h00-13h45 et 15h00-15h45
⇒ ainsi que pour diverses courses spéciales (gym, ACM-ACT, etc.)	

La formation pour obtenir le certificat de capacité exigé par l'Ordonnance du 15.06.2007 réglant l'admission des conducteurs au transport de personnes et de marchandises par route (OACP) est obligatoire et sera payée par les communes.

Votre candidature (avec mention bus scolaire) est à envoyer

jusqu'au 31 janvier 2018 à :

- ⇒ Administration communale, Rte de Chénens 12, 1742 Autigny ou
- ⇒ Administration communale, Ch. de l'école 8, 1744 Chénens

Date d'entrée en fonction: rentrée scolaire 2018/2019

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter :

M. Olivier Marchon, o.marchon@autigny.ch, 079/304.71.33 ou

Mme Carmen Landolt Läubli, carmen.landoltlaubli@chenens.ch, 079/463.49.1611

